



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 18 / 04 / 2026 à 21:32

Date de publication : mardi 16 septembre 2025 à 03:21

Type : Constitution SASU

Localisation : 38 - Isère

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par ASSP en date du 16/09/2025, il a été constitué une SASU dénommée :

LA SIGNATURE DE L'AUTOMOBILE

Siège social : 16 CHEMIN DE LA CROIX DES RAMEAUX 38240 MEYLAN **Capital** : 1000 €

Objet social : La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :

Le négoce, l'achat et la vente de tous véhicules automobiles y compris les deux roues motorisé, le dépôt vente de tous véhicules automobiles et deux roues motorisés, l'accompagnement pour l'achat de véhicule à l'étranger, toutes prestations de service d'accompagnement dans le domaine de l'automobile, y compris les services de conciergerie automobile et deux roues et de convoyage de véhicules pour le compte des clients ;

Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation, de fonds d'investissement ou de prise ou de dation en location ou en gérance de tous biens ou droits autrement, y compris par le recours à tout instrument financier, en France et à l'étranger ;

Et, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, mobilières et

immobilières, apports en société, souscriptions, achats de titres, parts ou intérêts, constitution de sociétés et éventuellement toutes autres opérations commerciales ou industrielles se rapportant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus ou susceptibles d'en favoriser la réalisation. **Président** : M BLANCHON KENNY demeurant 16 CHEMIN DE LA CROIX DES RAMEAUX 38240 MEYLAN élu pour une durée de 99 ans. **Admission aux assemblées et exercice du droit de vote** : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. **Clauses d'agrément** : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associé, la cession et transmission des actions de la Société à un tiers ou au profit d'associés est soumise au respect du droit de préemption des associés **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de GRENOBLE.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/dd38a124-7873-4bf7-8226-ab9c9efe6dbf-form-instance>

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer - 92925 La Défense Cedex